



Rapport d'activités 2022

Sommaire

3 Le mot de la Présidente

4 Le mot du Directeur

7 Gouvernance

8 Chiffres clefs 2022

9 Conventions avec les communes

Année charnière de la politique sociale envers les seniors

12 Activités et prestations

Consultation sociale individuelle
AADom
Statistiques des communes
COGERIA
Soutien aux proches
Foyers de jour
Domaine Activités

27 Comptes

Présentation des comptes
Bilan
Compte de résultat

30 Remerciements

Le mot de la Présidente Claude Howald

« Le pessimisme est d'humeur,
l'optimisme est de volonté » (Alain)



2022, année charnière...

Le mot du directeur permet de prendre la mesure de ce qui s'est produit sur le terrain au cours de l'année écoulée. Il me revient le plaisir et la satisfaction de mettre en évidence quelques faits d'importance qui ont marqué l'exercice 2022.

L'an dernier, je posais cette question : un colosse aux pieds d'argile se cache-t-il quelque part ? L'année s'est déroulée dans la fièvre et l'énergie des négociations avec les communes et le canton sur le financement résiduel de la Consultation sociale individuelle (CSI). Je suis aujourd'hui très satisfaite de pouvoir affirmer, valeur fin mars 2023, que 33 communes sur 45 ont signé une convention de partenariat avec la Fondation Pro Senectute Genève. Ce partenariat va tout d'abord permettre aux communes signataires de s'appuyer sur le professionnalisme de notre fondation pour offrir à leurs communiens les services de consultation sociale individuelle (CSI) dont ils ont besoin. Par ailleurs, cette collaboration entre ces communes et Pro Senectute Genève permettra de stabiliser - au moins partiellement - nos finances.

Vous vous souviendrez qu'en 2020 et en 2021, nous avons pu joindre les deux bouts grâce à la générosité d'une Fondation privée genevoise et de la Loterie romande sans creuser notre déficit. En 2022, c'est grâce au Fonds Intercommunal, que les communes genevoises ont accepté d'ouvrir à hauteur d'un million pour assurer le financement de nos activités, que nous sauvons la mise. Cependant, nous avons dû vendre des titres pour vous présenter des comptes acceptables...

En 2023, l'accompagnement des personnes âgées vulnérables et isolées devrait être financé à hauteur de 1,4 million de francs par les communes qui devraient nous le verser directement pour répondre aux exigences posées par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) au titre de la subsidiarité. Pour rappel, selon la Loi sur la répartition des tâches entre les communes et le canton (LRT), le budget

de la Consultation sociale est assumé à hauteur de 50% par la Confédération, l'autre 50% devant provenir des communes. Nous ferons parvenir des factures aux communes quatre fois par année pour couvrir le solde résiduel du coût de la Consultation sociale individuelle.

La ligne choisie en 2017 de poursuivre le développement de nos activités est encore praticable et le message du directeur général le montre. Nous comptons sur nos partenaires de proximité qui sont devenues les communes pour proposer aux aîné-es des solutions permettant de lutter contre l'isolement et la précarité : le colosse ne pourra plus longtemps continuer à cacher ses pieds d'argile.

Telle est aujourd'hui notre réalité.

Pro Senectute Genève peut compter sur les forces vives et l'engagement personnel et collectif d'une direction générale enfin au complet. Les compétences disponibles assurent non seulement la bonne gestion institutionnelle mais encore et surtout l'innovation et la présence active et agile sur le terrain disputé et convoité de l'accompagnement aux aîné-es. Que chacun et chacune trouve ici ma reconnaissance et celle du Conseil de Fondation.

Mes remerciements vont également au Conseil de Fondation pour sa confiance, son énergie et son engagement, aux donateurs privés pour leur générosité et leur soutien précieux, aux autorités pour leur appui et leurs efforts pour nous permettre de sortir de la situation financière critique dans laquelle nous nous débattons depuis plusieurs années.

Claude Howald
Présidente

Le Mot du Directeur

Joël Goldstein



Au moment où nous pensions sortir la tête de l'eau avec la levée des mesures introduites en 2020 pour lutter contre la pandémie de Covid-19, une autre crise est venue bousculer le monde : l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Les crises se succèdent et notre monde et nos repères ne cessent de se transformer avec en prime une course effrénée pour inverser les effets du dérèglement climatique.

Cet emballement des crises nécessite une adaptation permanente pour chacun-e d'entre nous. Pour les seniors, ce monde va vite, très vite et nombreux sont ceux pour lesquels la maîtrise de l'environnement devient un véritable problème de compréhension et une source d'anxiété.

Nous nous sommes bien rendus compte de ce phénomène avec l'avènement des codes QR pour le nouveau système de paiement des factures introduit le 1^{er} octobre 2022. De janvier à septembre, nous avons distribué plus de 45 000 dépliant sur le canton pour expliquer le fonctionnement du nouveau bulletin de versements, organisé des séances d'information et sollicité la presse écrite et télévisuelle pour accompagner dans cette transition toutes celles et ceux que cette nouvelle technologie pourrait mettre en difficulté.

Par ailleurs, la conséquence de ces crises a renforcé la méfiance des seniors vis-à-vis des institutions, accentuant ainsi leur désir de rester à domicile le plus longtemps possible. Les demandes d'accompagnement auprès des services de maintien à domicile avec une double approche santé et social ont augmenté. Cela exige des professionnels de faire preuve d'importantes adaptations et de souplesse pour répondre à ce souhait mais surtout de mettre en place une coordination qui demandera à l'avenir d'importantes ressources.

L'isolement pour se protéger des autres, la hausse des prix induite par les efforts de guerre, les primes d'assurance maladie qui explosent, les difficultés d'approvisionnement des matières premières et les adaptations au monde numérique ont créé un

climat de méconnaissance et d'anxiété. Dans ce contexte complexe, les collaborateurs-trices de Pro Senectute Genève ont redoublé d'efforts pour répondre aux demandes d'aides, d'orientation et d'accompagnements des seniors. En 2022, les personnels ont ainsi pu faire profiter de leurs compétences quelque **8 330 personnes**, contre **7 138** en 2021.

L'année 2022 a également été consacrée à accompagner notre structure dans son évolution du statut d'association à celui de fondation. Pour répondre au développement de l'organisation, la gouvernance a été modifiée avec la création d'un Conseil de fondation et d'un Conseil de direction. Les défis sont nombreux et, pour les relever, nous avons besoin de valeurs et d'outils solides.

La Consultation sociale individuelle

Le 19 octobre 2022, le parlement genevois a adopté une modification de la Loi sur la répartition des tâches (LRT-1) qui précise l'introduction par le Conseil d'Etat d'un règlement qui permet de fixer le socle minimal de prestations d'aide aux personnes âgées devant être assurées par les communes et, notamment, de définir les modalités de prise en charge ou de délégation, par les communes, d'une consultation sociale pour les personnes en âge AVS dès le 1^{er} janvier 2023. Cette prestation peut être déléguée à une autre organisation comme Pro Senectute. Celle-ci bénéficie en effet déjà d'un contrat de prestation avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), ce qui permet une continuité logique de la politique vis-à-vis des seniors de l'échelon fédéral à l'échelon communal mais gage également d'une économie substantielle.

Pour mettre en place cette délégation, nous avons rencontré les 45 communes du canton entre le mois d'avril et le mois de décembre pour leur expliquer les enjeux et définir avec elles le type de partenariat à mettre en place. La Consultation sociale individuelle de Pro Senectute Genève avait, jusqu'ici, une organisation très centralisée. Une

Le mot du Directeur

refonte complète du fonctionnement a dû être élaborée en fonction des différents partenariats tissés. Elle se traduit désormais par un déploiement de notre action sur quatre zones géographiques dans le canton.

L'élaboration de ces partenariats nous a donné l'occasion de rencontrer des conseillères et conseillers administratifs ainsi que des responsables de services sociaux engagés pour apporter une réponse aux besoins des personnes âgées. Nous les remercions de leur accueil et de leur confiance. 2023 sera une année test pour éprouver le dispositif mis en place par les communes qui s'appuient sur Pro Senectute Genève.

Les foyers de jour

Au sein des foyers de jour, le port du masque a été maintenu jusqu'à la fin du 1^{er} semestre 2022, induisant une certaine réticence des bénéficiaires et des proches aidants à fréquenter les foyers. Malgré cette frilosité, les équipes sont restées en contact avec les bénéficiaires et leurs proches aidants pour éviter le glissement vers un isolement total. Le taux d'occupation a ainsi été exceptionnellement bas cette année au sein de l'ensemble des foyers de jour. Ce n'est qu'en novembre 2022 que nous avons assisté à une reprise de la fréquentation à la hausse. L'adaptation permanente a continué à un rythme soutenu avec des équipes faisant preuve d'une très grande patience et de beaucoup de souplesse.

La construction du foyer de jour John Jaques par la Fondation des logements pour personnes âgées et isolées (FLPAI), au sein de l'immeuble avec encadrement pour personnes âgées (IEPA) Les Campanules, a bien avancé au cours de l'année 2022. Les équipes ont été engagées et l'ensemble du matériel et du mobilier a été commandé. Il a ouvert ses portes le 1^{er} avril 2023. Il s'agit du cinquième foyer de jour que Pro Senectute Genève exploite dans le canton.

COGERIA

Le dispositif Cogéria, qui rassemble les HUG, imad, Pro Senectute Genève, L'AMGe, Genève-Médecins et Alzheimer Genève se déploie progressivement dans le canton de Genève. Il propose une consultation à domicile dédiée à la prévention et, selon les besoins, nos équipes sont appelées à intervenir pour établir un bilan social. L'engagement de Pro Senectute Genève au sein de Cogéria a commencé avec la mise à disposition d'une assistante sociale à 80% et s'est renforcé à la fin de l'année 2022 avec un poste supplémentaire à 80%. Nous saluons ici la force de cette coordination qui permet à des professionnels de la santé et du social de fédérer la complexité et la diversité de leurs compétences pour relever le défi de cette mission.

Soutien aux proches : un partenariat Pro Senectute Genève et Alzheimer Genève

Nous avons organisé avec notre partenaire Alzheimer Genève les 20 ans du service d'accompagnement aux proches (SAP). En 2002, l'enjeu consistait à répondre aux besoins de répit des familles souhaitant garder à domicile le plus longtemps possible leur parent atteint de troubles neurocognitifs (démence, maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées). Il nous semblait dès lors urgent de prévenir leur épuisement et de retarder voire d'éviter un placement en institution. En 20 ans, les collaboratrices de ce service se sont engagées à soulager les proches aidants en organisant des moments de répit pour leur permettre de bénéficier d'un temps pour eux. Nos organisations coordonnent les demandes d'aides, offrent du soutien et des conseils et forment, encadrent et supervisent les accompagnant-es. Nous exprimons ici le vœu que cette prestation soit durablement pérennisée.

Le mot du Directeur

Domaine Activités

Gym Seniors est devenue le domaine Activités. L'engagement d'un nouveau directeur pour cette prestation a pour but d'offrir de nouvelles possibilités de se cultiver, de participer, d'utiliser des compétences et de créer de nouvelles appartenances.

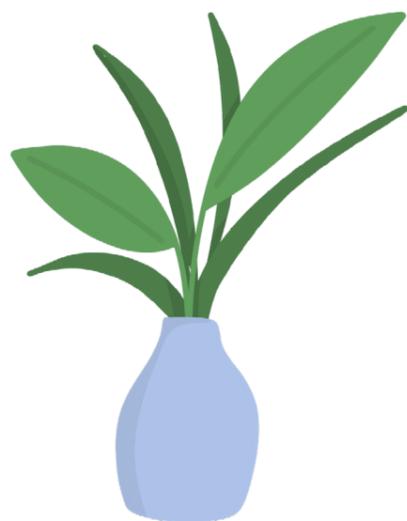
En collaboration avec un réseau de 63 monitrices et moniteurs ainsi qu'avec nos partenaires, nous assurons l'organisation et la qualité de cours labellisés ESA par l'Office fédéral du sport (OFSP), qui permettent, dans un cadre adapté et régulier, d'améliorer sa condition physique et de créer de nouveaux liens.

Durant les années Covid, nous avons établi un partenariat avec Léman bleu pour assurer la diffusion de l'émission « ça bouge à la maison ». Ces programmes ont attiré en moyenne un peu plus de 10 000 personnes par semaine. C'est un franc succès que nous souhaitons pouvoir maintenir dans les années qui viennent. En effet, l'une des missions prioritaires des cours proposés est de sortir les seniors de l'isolement et de maintenir, coûte que coûte, une activité physique.

Pour en finir avec ce panorama de l'année 2022, nous remercions chaleureusement l'ensemble des membres du Conseil de fondation pour leur engagement important et toute la confiance qu'ils nous témoignent dans cette mission passionnante. Nous exprimons notre profonde reconnaissance à l'ensemble des collaborateur-trices des différentes prestations. Toutes et tous ont travaillé sans relâche pour aider celles et ceux qui en éprouvent le besoin, pour se mettre à l'écoute de leurs préoccupations, pour leur prodiguer des conseils et pour trouver des solutions à leurs problèmes.

Les défis qui nous attendent en 2023 sont importants. Les membres du Conseil de fondation et les équipes des différentes prestations sont prêts à les relever et à participer ainsi à l'édification d'une véritable politique cohérente autour de la personne âgée.

Joël Goldstein
Directeur général



Gouvernance

Les membres du Conseil de fondation

Présidente Claude Howald

Membres Marie Da Roxa
Natacha Gregorc
Michel Beuchat
Jean-François de Saussure
Philippe Huber
René Mozer
Claudio Testori
Nicolas Walder

Les membres du Conseil de direction

Directeur général Joël Goldstein

Directrice des foyers de jour Marianne Dütschler Tichelli
Directeur des services transversaux Stephen Sola
Responsable des ressources humaines Nathalie de Saugy
Responsable des finances Philippe Morawiec
Directeur de la Consultation sociale individuelle Walid Douab
Directeur du domaine Activités Pierre Thétaz

Assistante de Direction et du Conseil de fondation Adeline Sibelle

Responsables des prestations

Responsable communication Benjamin Garaï

Responsable du foyer de jour Le Caroubier Céline Rapin
Responsable du foyer de jour Livada Rémy Vernay
Responsable du foyer de jour L'Oasis Sara Marcionetti
Responsable du foyer de jour Soubeyran Alexandre Fleurot

Responsable de Soutien aux proches Corinne Wehrli

Référente métier service social Anne Brobecker
Référente secrétariat socio-administratif Anne-Lise Outeirino
Référente assistance administrative à domicile Sandrine Buisson
Référente COGERIA Sabine Kaiser

Chiffres clefs 2022

En 2022, la Fondation Pro Senectute Genève a délivré ses prestations à 8 330 personnes vivant dans les 45 communes du canton.

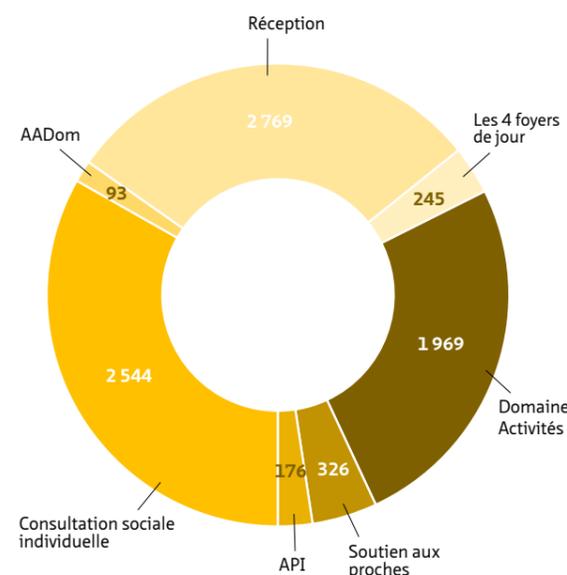
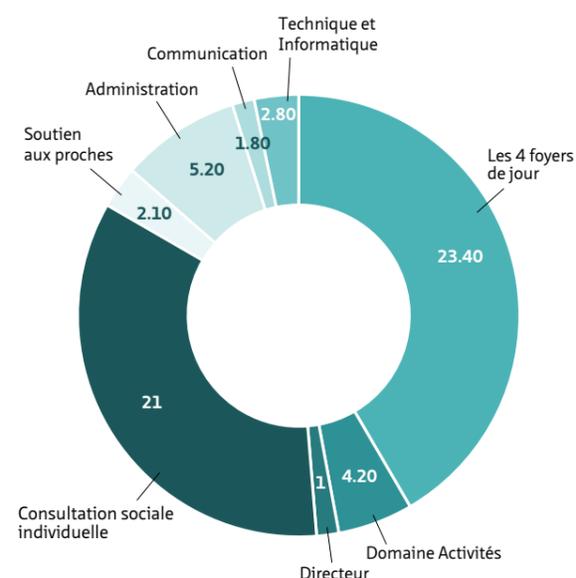
76 collaborateur-trices travaillent au sein de l'organisation, soit 61.5 EPT (équivalent plein temps) et 63 moniteur-trices collaborent au domaine Activités :

- Directeur	1 EPT
- Consultation sociale individuelle	21 EPT
- Soutien aux proches	2.10 EPT
- Administration	5.20 EPT
- Communication	1.80 EPT
- Technique et Informatique	2.80 EPT
- Les 4 foyers de jour	23.40 EPT
- Domaine Activités	4.20 EPT

et 63 moniteur-trices

Prestations servies en 2022 auprès de 8 330 personnes :

- **2 544** personnes ont été reçues et soutenues par la Consultation sociale individuelle (CSI), ce qui représente 15 270 heures d'accompagnement.
- **93** personnes suivies par le service d'Assistance administrative à domicile (AADom).
- La réception sociale a accueilli, informé et orienté, par téléphone ou à l'accueil, **2 769** personnes.
- **245** personnes ont été reçues dans les foyers de jour et **208** proches aidants ont ainsi pu bénéficier de répit.
- **1 969** participants aux cours + dans les parcs + émission « ça bouge à la maison » (7 558 personnes par semaine selon Léman Bleu) + **185** personnes dans les EMS + Croix-Rouge.
- **326** personnes ont bénéficié des prestations de Soutien aux Proches (SAP), soit 107 proches aidés et 287 proches aidants.
- Le service AADom a finalisé **176** demandes d'allocations pour impotent (API).



Année charnière de la politique sociale envers les seniors

L'année 2022 a constitué un moment charnière de l'histoire de la politique sociale du canton de Genève à destination des seniors. Le 19 octobre 2022, le Conseil d'Etat a en effet adopté le règlement d'application de la loi sur la répartition des tâches entre les communes et le canton (LRT-1). Cette loi, votée par les député-es du Grand Conseil en 2017, fixe les prestations d'aides minimales que les communes doivent fournir aux personnes âgées. Depuis 2017, ces collectivités publiques avaient ainsi déjà la compétence exclusive d'assurer certaines prestations de soutien aux seniors vivant à domicile et dont l'état de santé ne nécessitait pas l'intervention du réseau de soins. Sans règlement d'application, ces dispositions étaient toutefois appliquées de façon disparate. Ceci avait notamment pour conséquence de créer des inégalités entre les citoyennes et citoyens du canton selon leur lieu de résidence.

Les députées et députés genevois signataires de ce texte législatif sont partis du constat que l'isolement tue, écrivaient-ils dans l'exposé des motifs. Leur projet de loi visait ainsi à « renforcer la législation actuelle en matière de prestations de proximité, dont la responsabilité incombe aux communes, en confiant au Conseil d'Etat une compétence réglementaire afin d'assurer un niveau minimal de prestations sur l'ensemble du territoire cantonal. »

Avec la récente promulgation de ce règlement d'application, ce risque d'inégalité des citoyennes et citoyens selon leur lieu de résidence dans le canton va aller se réduisant. Toutes les communes sont dorénavant tenues d'assurer quatre principales missions en direction de leurs administré-es en âge AVS. Elles doivent être en mesure de proposer une **consultation sociale individualisée** aux personnes âgées résidant sur leur territoire. Les municipalités doivent également leur proposer des **activités** de nature à lutter contre l'isolement. La loi dispose encore que les communes favorisent une forme d'**autonomisation** -traduction du concept anglais

d'empowerment, que l'organisation mondiale de la santé (OMS) désigne comme « un processus par lequel les personnes, les organisations et les communautés accroissent la maîtrise des questions qui les concernent ». Enfin, chaque Mairie est astreinte à un **devoir d'information** vis-à-vis des seniors quant aux possibilités qui leur sont offertes.

Très attendu, le règlement d'application de cette loi a été établi en concertation étroite avec l'Association des communes genevoises (ACG). Les communes ayant formé le souhait que ce règlement soit adopté « en accord avec elles », le Conseil d'Etat avait engagé un dialogue intensif dès le mois de septembre 2021.

L'Etat et le législateur ont invité les communes à se rapprocher de Pro Senectute Genève pour s'informer auprès de la Fondation sur la manière dont sont conduites les prestations de consultation sociale. Cette proposition était motivée par le fait que Pro Senectute Genève - fondation pour les seniors jouit dans le canton d'un solide ancrage territorial hérité d'une expérience de plus de cent ans. Elle bénéficie en outre des ressources et de la force d'une faîtière nationale et du réseau constitué par ses antennes dans tous les cantons suisses. Enfin et surtout, Pro Senectute fait partie des organisations privées reconnues d'utilité publique et actives à l'échelle nationale qui exécutent des tâches en faveur des personnes.



Année charnière de la politique sociale envers les seniors

En encourageant cette collaboration avec Pro Senectute Genève, le Canton a ainsi permis aux communes de se donner les moyens de faire financer la moitié de leurs actions sur des fonds fédéraux, seule l'autre moitié restant à leur charge. Aux yeux de nombreux député-es signataires du projet de loi, le choix d'encourager les communes à s'adjoindre les services de la Fondation Pro Senectute tombait sous le sens, compte tenu du fait que la consultation sociale constitue son cœur de métier et qu'elle est subventionnée à 50% par la Confédération.

Les député-es ayant signé la loi relevaient ainsi que « un peu plus de 2 100 personnes âgées dans notre canton bénéficient, chaque année, d'une consultation sociale professionnelle pour les aider dans leurs démarches auprès des assurances, des services sociaux, mais aussi d'autres tiers, pour un suivi psychosocial, des conseils dans la formulation de directives anticipées, voire une coordination avec les services chargés de la législation sur la protection de l'adulte. »

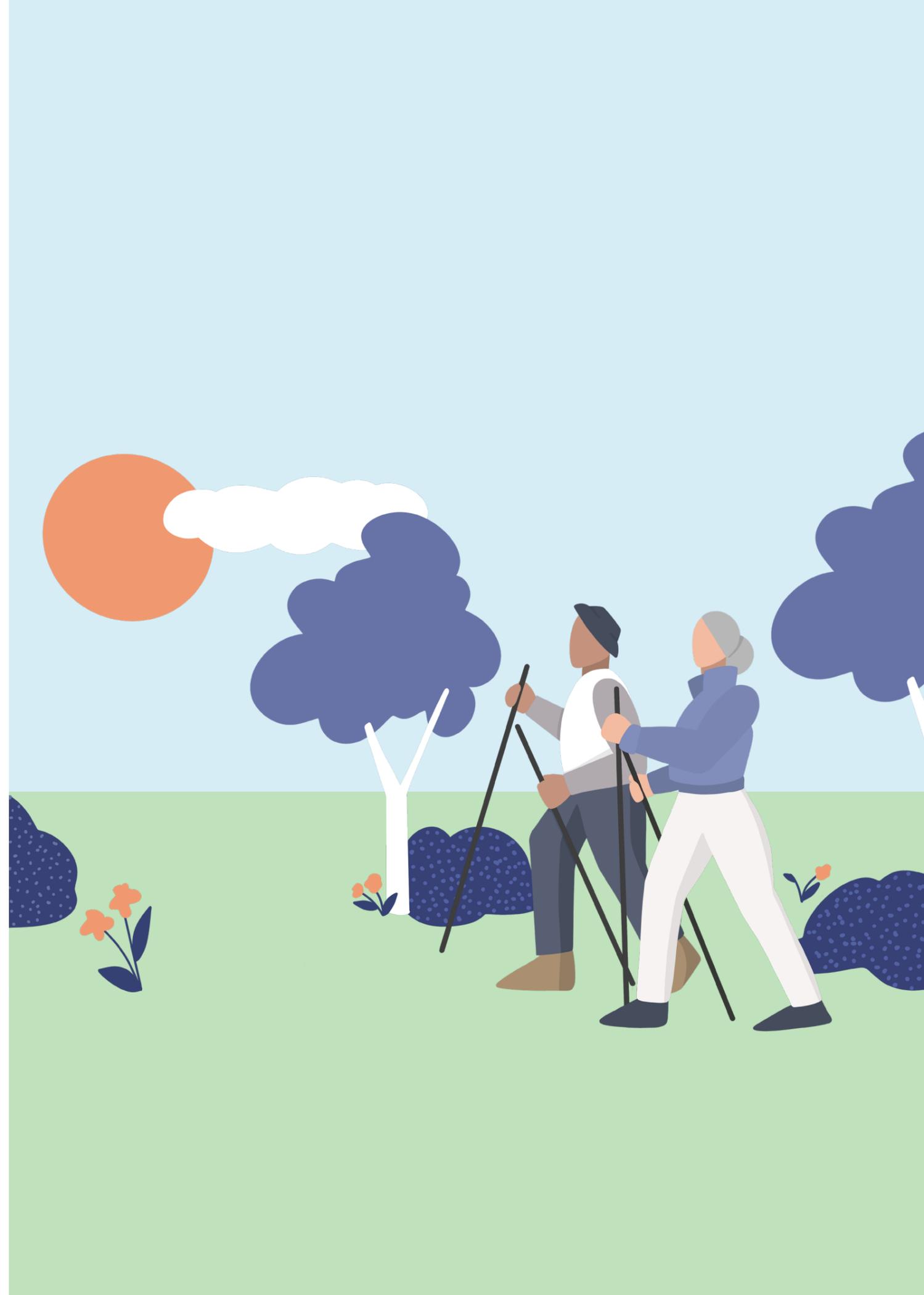
La confiance témoignée à Pro Senectute Genève – fondation pour les seniors par les autorités cantonales et les communes a constitué une reconnaissance du travail qu'elle réalise sur le terrain depuis sa création par son premier président, John Jaques, en 1919. Ce mandat n'en a pas moins exigé d'elle qu'elle se réforme en profondeur dans son mode de gouvernance et dans son organisation, pour mieux répondre à ces nouvelles sollicitations potentielles, en optant notamment pour une sectorisation de nature à la rapprocher de ses partenaires sur le terrain.

Pro Senectute s'est engagé à rencontrer les élu-es de toutes les communes du canton, afin de leur proposer trois types de convention. La première option permet aux communes de déléguer l'entier de la consultation sociale individualisée à Pro Senectute. La deuxième leur propose de partager cette charge entre leurs services et ceux de la Fondation.

La troisième convention prévoit de permettre aux communes d'accéder au fonds d'aide sociale AVS géré par Pro Senectute. Trente-trois communes genevoises ont choisi de s'appuyer sur la Fondation. En application du choix qui leur a été offert, certaines ont contracté avec des entités tierces, quand d'autres encore ont développé leurs propres services sociaux à l'interne de l'administration communale.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les communes assument officiellement ces nouvelles responsabilités envers les aîné-es ou les délèguent à Pro Senectute ou à d'autres tiers. En complément des aides fédérales et cantonales, certaines communes ont également la possibilité d'accorder des aides financières ponctuelles pour soutenir des seniors, notamment pour des situations entraînant des coûts extraordinaires (obsèques d'un proche, déménagement, etc.) ou afin d'éviter l'expulsion d'un logement (prise en charge d'arriérés de loyer, aide au désendettement). Là aussi, les communes peuvent confier cette tâche à Pro Senectute qui dispose de fonds fédéraux pour ce type d'aides, ou choisir de l'assumer elles-mêmes.

Si l'esprit de la loi est définitivement clarifié par l'adoption de ce règlement d'application, il n'en demeure pas moins que sa lettre devra être appliquée de manière uniforme sur tout le territoire cantonal. A cet égard, quelques questions subsistent quant aux moyens qui seront mis en œuvre pour s'assurer du juste déploiement de ces dispositifs dans chacune des communes. Le gouvernement devra sans doute proposer une organisation *ad hoc* qui pourrait prendre la forme d'une entité de supervision.



Activités et prestations

Depuis sa création, Pro Senectute Genève a mis en place pour les aîné-es du canton différents services et prestations propres au maintien et à l'amélioration de leur bien-être moral et physique.

En collaboration avec ses partenaires et dans le but de préserver au mieux l'autonomie des personnes âgées, la Fondation Pro Senectute Genève propose aux seniors :

- des conseils et des aides financières grâce à son service de consultation sociale individuelle (p. 17);

- une assistance administrative à domicile par le biais de la prestation AADom (p. 21);

- un soutien aux proches de personnes atteintes de troubles cognitifs (p. 23);

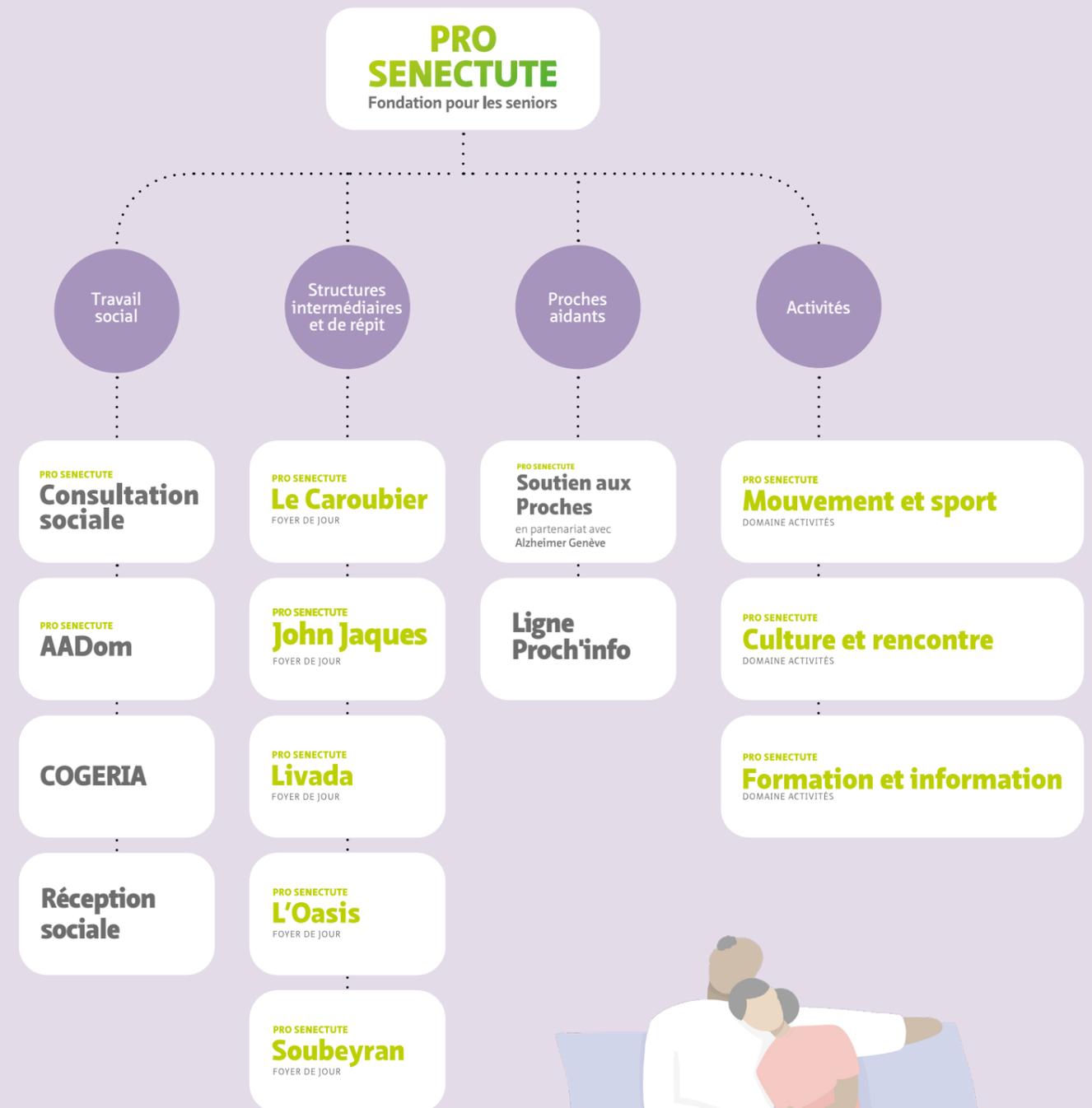
- le dispositif COGERIA mis en place par le Département général de la santé avec la participation des partenaires du réseau santé-social (p. 22);

- un accueil de jour dans ses 4 foyers de jour (p. 24);

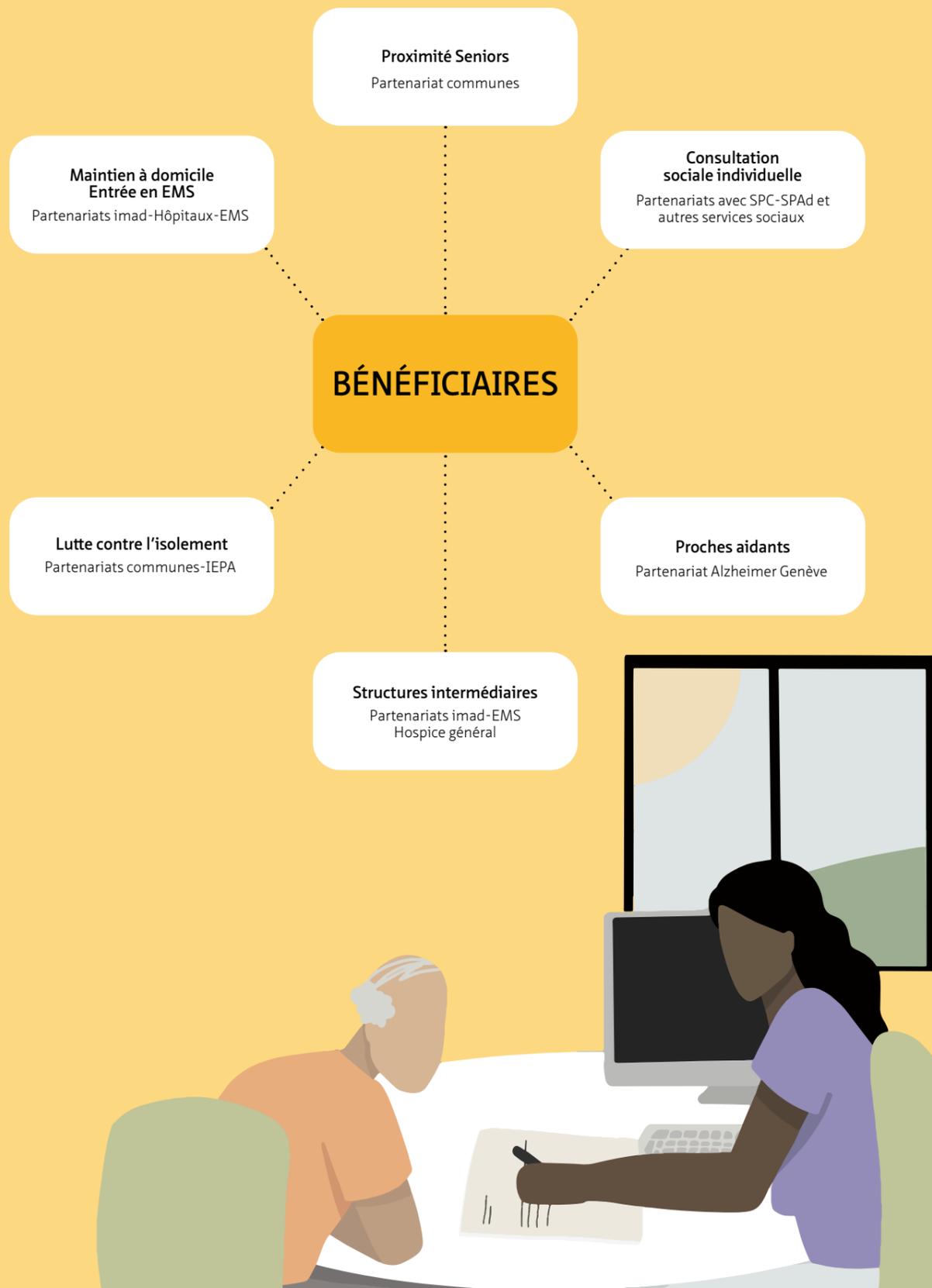
- des activités Mouvement et sport - Gym Seniors (p. 27);

- des programmes innovants comme 1h par m² : un-e étudiant-e sous mon toit

La Fondation Pro Senectute Genève s'emploie à tisser des partenariats et à développer de nouveaux projets qui lui permettent de mener une action sociale adaptée à l'évolution des besoins des seniors du canton.



Prestations et bénéficiaires



PRO SENECTUTE

Consultation sociale



La Consultation sociale individuelle (CSI) de Pro Senectute Genève est assurée par une équipe de 16 assistantes sociales diplômées de la Haute école de travail social (HETS), 5 secrétaires socio-administratifs et socio-éducatives et 3 assistantes administratives à domicile (AADom). Elle contribue en outre au dispositif COGERIA à concurrence d'un poste à 100% couvert par deux autres assistantes sociales (cf. page 22).

L'accès aux prestations de la CSI s'effectue par le biais de la permanence sociale qui en constitue la porte d'entrée. Celle-ci est assurée au quotidien par une assistante sociale. Les personnes prennent contact par téléphone ou viennent directement en présentiel dans nos locaux, à Carouge, afin d'effectuer une anamnèse sociale de leur situation et d'évaluer le besoin de mise en place d'un suivi social.

Le fonctionnement de la CSI est actuellement centralisé, de sorte que les assistantes sociales assurent la gestion d'un portefeuille de dossiers provenant de l'ensemble des communes du canton de Genève.

Cette année a été marquée, dès le mois d'avril 2022, par l'organisation de rencontres avec chacune des 45 communes du canton auxquelles ont pu être présentées les prestations de la CSI en vue de tisser des liens et de définir les besoins et les formes de partenariat souhaité avec Pro Senectute Genève (lire les pages 11 et 12).

Avantages du partenariat

Le fait de conclure un partenariat avec Pro Senectute Genève concernant la Consultation sociale permet aux communes de bénéficier d'une prestation gratuite pour leurs administré-es, subventionnée à hauteur de 50% par la Confédération, ce qui leur permet, pour 2023, de ne plus supporter qu'une charge de CHF 80.- de l'heure. Dès 2024, la subvention de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) augmentera, avec pour conséquence de bénéficier aux communes : elles n'auront plus qu'un montant de CHF 60.- à leur charge et pourront accéder aux fonds fédéraux.

La CSI permet d'offrir aux seniors de plus de 60 ans l'accès à diverses prestations, au titre desquelles des informations, des aides financières publiques ou privées, un appui psychologique, des conseils et du soutien dans les domaines de la santé, des assurances sociales, de l'aide administrative à domicile ou d'un accompagnement dans le cas d'une entrée en établissement médico-social (EMS). Les partenaires peuvent compter sur les compétences pointues d'une Consultation sociale gérée par des professionnels spécialisés dans le domaine des personnes âgées et notamment en matière d'assurances sociales et d'approches gériatriques.

Walid Douab

Directeur de la Consultation sociale individuelle

Le bus social seniors

A l'automne 2022, dans le cadre d'un partenariat avec les sept communes de la Champagne et la commune de Russin, il a été décidé de tester un projet pilote basé sur un dispositif de permanence sociale assuré grâce à un Bus social seniors parqué à Avully. L'expérience a été menée sur trois dates. Ce projet innovant permet d'apporter une offre répondant à des situations d'isolement et de non-recours aux prestations, dans des communes rurales et éloignées des centres urbains. Le bilan dressé à la fin de l'année 2022 s'est révélé positif. En conséquence, il a été décidé d'un commun accord avec les magistrats des communes concernées de maintenir ce dispositif pour l'année 2023, en le déployant sur l'ensemble des communes partenaires, à raison d'une fois par mois.

Les divers partenariats

En sus de l'engagement au sein du réseau santé-social via le dispositif COGERIA, la Consultation sociale a continué à effectuer des permanences sociales mensuelles à Satigny, une des communes pionnières dans la mise en place d'une Consultation sociale au bénéfice d'un partenariat avec Pro Senectute Genève.

La Consultation sociale collabore étroitement avec tous les services en lien avec la personne âgée, soit le Service des prestations complémentaires (SPC), imad, la Direction générale de la santé (DGS), la Ville de Genève et les communes du canton, les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), le Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant (TPAE), les régies de la place, les EMS, etc.

Les chiffres

En 2022, 5 291 seniors ont été accompagnés par la Consultation sociale individuelle. Les types d'aides apportées ont consisté en :

- un soutien psycho-social, administratif et financier ;
- un travail en lien avec la socialisation et le maintien de l'autonomie ;
- une analyse administrative et financière de chaque situation personnelle avec un appui pour l'élaboration et la gestion du budget, le désendettement ;
- une évaluation des droits aux assurances sociales ;
- une aide aux démarches d'allocations pour imputable (API) et une information globale sur les possibilités de maintien à domicile ;
- des prestations d'orientation-information par le personnel du secrétariat socio-administratif ;
- un accompagnement dans les démarches en vue du maintien du droit au logement, d'une entrée en EMS ou en immeuble avec encadrement pour personnes âgées (IEPA), ou encore un soutien à la rédaction des directives anticipées, du mandat pour cause d'inaptitude et du testament (Docupass).



Les aides financières

Les aides financières proviennent d'un subventionnement fédéral précisé à l'article 17 et 18 de la loi fédérale sur les prestations complémentaires (LFPC) et sont issues du fonds AVS distribué par l'OFAS à Pro Senectute Suisse. Cette manne est ensuite répartie entre chaque organisation cantonale afin de l'utiliser pour soutenir les personnes âgées en précarité financière dans le respect de certaines conditions.

En outre, toutes les institutions du canton employant des assistants sociaux et des assistantes sociales ont la possibilité d'adresser des demandes d'aide financière individuelle pour les personnes en âge AVS : les modalités afférentes se trouvent sur le site internet de Pro Senectute Genève.

En 2022, Pro Senectute Genève a traité 1 572 demandes d'aides financières pour un montant total de **CHF 946 991.-**

Aides financières 2022

Domaine	Sous-domaine (dans le cadre du contrat de prestation OFAS)	Fonds fédéral AVS CHF	Fonds privés CHF	Total CHF
Habitat	Loyer, appareil ménager, télévision, radio...	430 360	22 846	453 206
Socio-culturel	Séjour social, téléphone, loisirs, rencontre conviviale, vétérinaire...	125 748	12 834	138 582
Moyens auxiliaires	Rollator, barre de douche...	168 449	3 045	171 494
Dépenses de transfert	Entrée en EMS (déménagement), dépannage alimentaire...	27 881	61 704	89 585
Santé	Repas à domicile, pédicure, médicaments non pris en charge par LAMal...	42 654	29 188	71 842
Habillement	Vêtements, nettoyage de vêtements...	380	-	380
Mobilité	Abonnement TPG/CFF, transport accompagné...	17 017	4 885	21 902
Total		812 489	134 502	946 991

Statistiques des communes 2022: heures d'accompagnement et nombre de seniors suivis
Statistiques OCSTAT: population 65+ dans les communes et prestations complémentaires AI/AVS

STATISTIQUES DES COMMUNES	2022		
Communes	Nbre d'heures réalisées par les assistants sociaux (AS) (en h : min)	Nbre de seniors suivis	Montant financier des aides financières octroyées par le fonds LPC 17 et les fonds privés (en CHF)
Aire-la-Ville	3 : 17	4	0,00
Anières	10 : 25	7	0,00
Athenaz (Avusy)	12 : 08	7	0,00
Avully	108 : 33	14	2 756,35
Bardonnex	26 : 07	7	0,00
Bellevue	29 : 33	9	2 577,00
Bernex	125 : 18	32	7 285,85
Carouge GE	773 : 48	101	38 173,31
Cartigny	6 : 07	3	0,00
Céligny	30 : 05	3	1 360,00
Chambésy	62 : 46	11	1 370,00
Chancy	23 : 03	8	3 876,25
Chêne-Bougeries	341 : 15	68	21 339,60
Chêne-Bourg	354 : 32	51	19 603,95
Choulex	27 : 33	2	2 055,05
Collex-Bossy	0 : 00	0	0,00
Collonge-Bellerive	178 : 33	20	13 277,70
Cologny	95 : 50	13	9 387,85
Confignon	33 : 13	4	0,00
Corsier GE	24 : 08	5	1 218,20
Dardagny	82 : 40	14	5 475,70
Genève	8 297 : 07	1 320	505 371,31
Genthod	23 : 58	7	2 500,00
Gy	0 : 00	0	0,00
Hermance	17 : 03	1	0,00
Jussy	68 : 37	4	8 636,45
Laconnex	4 : 05	3	0,00
Lancy	547 : 20	139	38 071,87
Le Grand-Saconnex	198 : 28	47	6 419,10
Meinier	26 : 28	7	0,00
Meyrin	485 : 25	89	58 749,12
Onex	525 : 47	103	31 677,45
Perly	49 : 32	14	5 152,65
Plan-les-Ouates	115 : 28	26	8 365,85
Presinge	4 : 00	1	0,00
Puplinge	114 : 50	9	7 457,07
Russin	108 : 43	11	0,00
Satigny	257 : 40	12	6 006,90
Soral	1 : 17	1	0,00
Thônex	595 : 35	75	22 261,25
Troinex	85 : 28	9	8 847,20
Vandœuvres	56 : 23	3	0,00
Vernier	988 : 02	181	91 783,01
Versoix	323 : 07	49	11 568,87
Veyrier	81 : 18	23	4 096,00
Total général	15 324 : 35	2 522	946 991,00

PRO SENECTUTE
AADom

Le service d'Assistance administrative à domicile (AADom) de Pro Senectute Genève est composé d'une coordinatrice et de deux collaboratrices qui établissent un rapport de confiance avec les seniors, permettant de tisser un lien social particulier et privilégié, afin de les aider dans la gestion de leur administration lorsque la charge qu'elle implique est devenue trop complexe pour eux.

Leur expérience et leur écoute active renforcent le maintien à domicile et les compétences encore présentes de la personne aidée, ce qui a pour effet de remplacer ou de retarder des mesures de curatelle, de soulager les proches aidants et de différer les entrées en EMS. Les assistantes administratives à domicile effectuent notamment les tâches suivantes :

- la correspondance administrative simple ;
- le tri et le classement des documents et des factures ;
- l'aide à la préparation aux paiements mensuels ;
- l'établissement de liens avec des partenaires (OCAS, médecins, ...) ;
- l'évaluation des besoins en aide financière ;
- l'information à l'assistant-e social-e ;
- la gestion des frais médicaux ;
- la mise en place d'ordres permanents (notamment pour le paiement du loyer) ;
- l'information sur les droits et les diverses prestations cantonales et fédérales ;
- l'apport d'un soutien moral et psychologique.

Allocation pour impotents (API)

L'autre aspect de ce service consiste à traiter, à compléter et à déposer des demandes d'allocations pour impotent (API) auprès de l'Office cantonal des assurances sociales (OCAS). Il s'agit d'une rente mensuelle fédérale (AVS) permettant au senior en perte d'autonomie de financer un service régulier pour les actes de la vie quotidienne (soins, aide-ménagère, aide au repas, etc.).

Projet Pilote

L'expertise du service dans le domaine des allocations pour impotent (API) a permis à la coordinatrice d'effectuer des formations de 6 demi-journées à l'attention du personnel infirmier de l'EMS de Vessy, dans le cadre d'un projet pilote mené par la Direction générale de la santé (DGS).

Statistiques AADom 2022

Nombre de seniors suivis à domicile	92
Nombre d'allocations pour impotent (API) traitées	176



COGERIA



COGERIA est un dispositif de coordination inter-professionnel des soins pour les personnes âgées fragiles mis en place par l'Etat dans le canton de Genève.

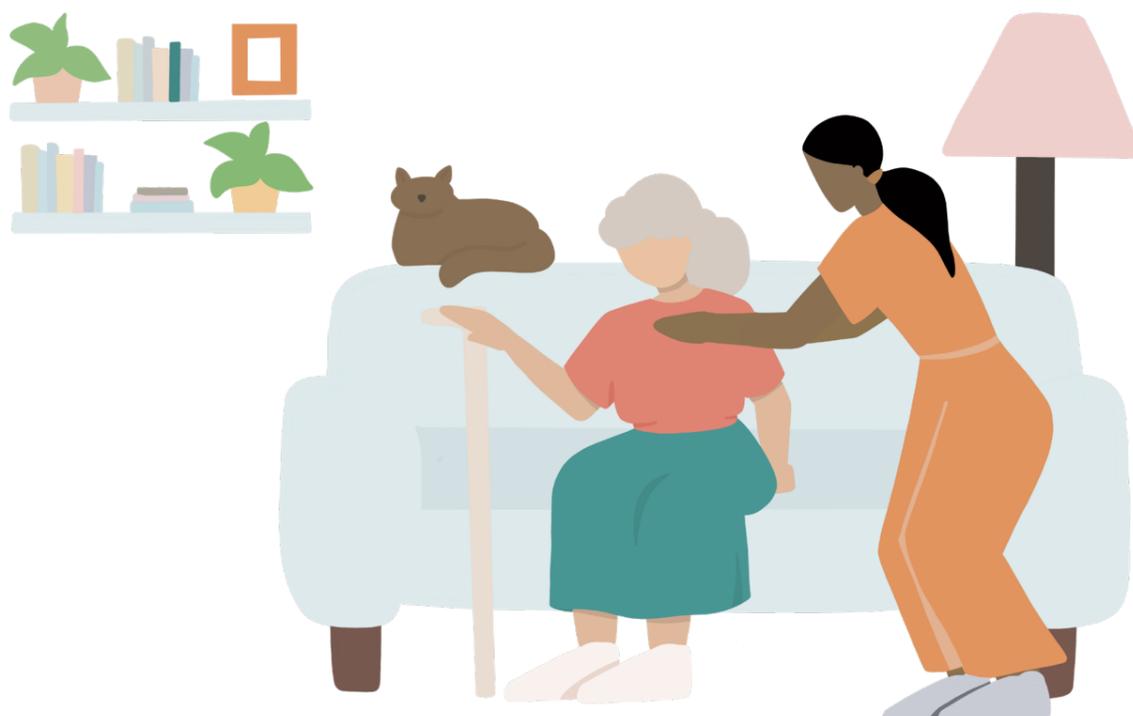
Une équipe pluridisciplinaire répond de manière ciblée et coordonnée aux besoins de soins de la personne âgée fragile.

Ces partenaires collaborent avec pour objectifs de :

- limiter les passages des personnes âgées aux urgences et /ou faciliter leur retour à domicile après un passage aux urgences en favorisant les ressources ambulatoires à disposition ;
- améliorer la coordination interprofessionnelle pour cette population et promouvoir les actions de prévention en favorisant le partage d'information et en anticipant les conduites à tenir en cas de dégradation de l'état de santé.

Un bilan gériatrique santé-social est établi à domicile par une infirmière et un médecin, en collaboration avec le médecin traitant et en coordination avec les professionnel·les du réseau qui évaluent les points suivants : la nutrition, la mobilité, la mémoire, les problèmes de santé dans son ensemble, l'aménagement de l'appartement, l'entourage, les conditions et le mode de vie, l'histoire de vie, la culture, la dépendance, la situation financière.

Sur les 320 personnes suivies en 2022, 124 l'ont été par les deux assistantes sociales de Pro Senectute Genève impliquées dans ce programme.



PRO SENECTUTE Soutien aux proches

10 679 heures d'accompagnement ont été prescrites à 107 proches aidés par 48 accompagnants à domicile.

Soutien aux proches a fêté son vingtième anniversaire en 2022.

326 personnes ont bénéficié du Soutien aux proches en 2022.

Le but du service de Soutien aux proches est de soulager les proches aidants en prenant soin à domicile, à leur place, de leur parent malade pendant quelques heures par semaine, à jour et heure fixe. Cette prestation, créée en 2002, est le fruit d'un partenariat entre l'Association Alzheimer Genève et Pro Senectute Genève. Ces deux institutions sélectionnent, forment, encadrent et supervisent les accompagnants.

Les chiffres et les statistiques ⁽¹⁾

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Total clients (2)	340	288	325	274	325	326
Couples	126	102	123	95	109	120
Personnes seules	82	78	66	61	99	74
Vivant en famille	6	8	13	23	8	12
Accompagnants actifs	45	47	53	52	49	48
Heures d'accompagnement assurées	9 687	11 185	11 817	9 963	11 621	10 679
Nombre d'interventions	3 529	3 694	3 768	2 972	4 097	3 563
Personnes avec accompagnement	106	105	106	105	95	107
Femmes avec accompagnement	59	64	65	68	72	64
Hommes avec accompagnement	47	41	41	37	26	43
Âge moyen femmes	81	82	83	83	82	82
Âge moyen hommes	80	81	80	82	81	82

⁽¹⁾ Statistiques dès 2002 disponibles sur demande

⁽²⁾ Les 326 demandes traitées par les deux coordinatrices assistantes sociales comprennent :

- informations approfondies aux proches (sur le service d'accompagnement et sur le réseau d'aide), écoute, soutien, conseils et suivi social ;

- informations aux professionnels (concernant des bénéficiaires potentiels) ;

- évaluations à domicile ou n'ayant pas débouché sur un accompagnement.

Après 2 années de pandémie, l'équipe des accompagnant-es s'est passablement renouvelée.

Dix nouveaux accompagnant-es ont été formés en 2022 et ont rejoint une équipe motivée, ce qui a permis à **287 proches aidants** (enfants, conjoints ou époux) de trouver du répit en confiant leurs proches aidés ou de bénéficier d'informations et

de soutien de la part des deux coordinatrices.

Au fil des ans, on constate que la moitié de nos missions ne dure qu'une année ou moins. Faire connaître et promouvoir le répit des proches aidants reste donc un enjeu majeur pour un maintien à domicile de qualité, pour le proche aidant comme pour le proche aidé.

Foyers de jour



Riche d'enjeux, l'année 2022 s'est déroulée en deux temps. La première, qui a duré jusqu'à la fin du mois de mai, a encore été impactée par les mesures sanitaires et le port du masque en lien avec la crise de la Covid-19. La seconde, à compter du mois de juin, a vu les activités proposées aux bénéficiaires revenir progressivement à ce qu'elles étaient avant mars 2020 - dans le strict respect des recommandations sanitaires émises par le service du médecin cantonal (SMC).

Les équipes ont à nouveau eu le plaisir de proposer des activités tournées vers l'extérieur, avec une légèreté retrouvée fort appréciée des bénéficiaires, des collaboratrices et des collaborateurs.

Les animatrices et les animateurs socioculturels et socio-éducatifs (ASC et ASE) des quatre foyers se sont rencontrés en petits groupes pour partager leurs expériences et mutualiser des animations. L'objectif principal a consisté à faire profiter les bénéficiaires de toutes les compétences réunies au sein des équipes et d'apprendre à mieux se connaître pour créer des synergies de travail positives. Ces rencontres vont se poursuivre en 2023, et ce également au niveau des infirmiers et infirmières des foyers.

La fin des distances interpersonnelles a autorisé le retour à une capacité d'accueil de 15 bénéficiaires par jour. Néanmoins, nous avons senti une certaine frilosité des personnes âgées et de leurs proches à se tourner vers un accompagnement en foyer de jour. Les nouvelles inscriptions ont été insuffisantes pour compenser les départs des personnes ayant dû arrêter de fréquenter les foyers. Pour certaines personnes, ces inscriptions ont été trop tardives pour permettre un accueil adéquat dans un groupe. Parfois encore, la durée potentielle de fréquentation du foyer avant un nécessaire placement en EMS s'est révélée très courte.

Le travail d'accompagnement et de soutien aux proches aidants s'est intensément poursuivi cette année. À l'inscription d'une nouvelle personne, les équipes sont souvent les premières à identifier la complexité des problématiques sociales, psychiques et cognitives auxquelles celle-ci est confrontée. Ces difficultés exigent d'accorder un temps conséquent d'écoute, d'orientation et de conseil aux proches aidants afin de les soutenir au plus près de leurs besoins tout en les rendant attentifs à leurs propres limites.

L'ouverture du foyer John Jaques est intervenue le 1^{er} avril 2023 sur la commune de Vernier, au rez-de-chaussée de l'immeuble avec encadrement pour personnes âgées (IEPA) Les Campanules. La préparation de ce cinquième foyer de jour a constitué le fil rouge de cette année. Le suivi du chantier, l'engagement du responsable du foyer et de son équipe, les nombreuses démarches administratives et les contacts avec les différents acteurs du réseau ont rythmé les derniers mois empreints d'une énergie positive et constructive. Nous nous réjouissons des synergies appelées à se développer entre les cinq foyers de jour et leurs équipes, ainsi que celles qui verront le jour sur place au sein de ce nouvel immeuble.

Le service des foyers de jour adresse ses vifs remerciements à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs qui œuvrent quotidiennement avec engagement, professionnalisme et dynamisme pour offrir aux aîné-es des espaces de rencontres et de stimulation ô combien essentiels pour le maintien de leur qualité de vie à domicile.

Marianne Dütschler Tichelli
Directrice des Foyers de jour

Le Caroubier

FOYER DE JOUR

Présences :

En 2022, nous avons eu **248** jours ouvrables.

Nous avons accueilli **67** bénéficiaires sur l'année, dont **25** nouvelles admissions.

	Hommes	Femmes	Total
Nombre de clients	26	41	67
Nombre de journées	—	—	2 676
Jours ouvrables	—	—	248

Taux d'occupation : **72 %**

Tranches d'âges :

Tranches d'âge	Hommes	Femmes	Total
Moins de 65 ans	0	0	0
65 - 69 ans	2	1	3
70 - 74 ans	5	3	8
75 - 79 ans	6	11	17
80 - 84 ans	4	10	14
85 - 89 ans	7	8	15
90 ans et plus	2	8	10
Total	26	41	67

Provenances :

Provenances	Hommes	Femmes	Total
Acacias	0	3	3
Bardonnex	0	2	2
Carouge	5	16	21
Croix-de-Rozon	2	3	5
Grand-Lancy	9	7	16
Perly-Certoux	1	1	2
Plan-Les-Ouates	6	5	11
Troinex	0	1	1
Veyrier	3	3	6
Total	26	41	67

Livada

FOYER DE JOUR

Présences :

En 2022, nous avons eu **248** jours ouvrables.

Nous avons accueilli **46** bénéficiaires sur l'année, dont **16** nouvelles admissions.

	Hommes	Femmes	Total
Nombre de clients	14	32	46
Nombre de journées	—	—	2 499
Jours ouvrables	—	—	248

Taux d'occupation : **67 %**

Tranches d'âges :

Tranches d'âge	Hommes	Femmes	Total
Moins de 65 ans	0	1	1
65 - 69 ans	0	1	1
70 - 74 ans	1	5	6
75 - 79 ans	4	3	7
80 - 84 ans	4	9	13
85 - 89 ans	4	8	12
90 ans et plus	1	5	6
Total	14	32	46

Provenances :

Provenances	Hommes	Femmes	Total
Bellevue	3	0	3
Céligny	0	0	0
Chambésy	0	1	1
Collex-Bossy	1	3	4
Genthod	0	2	2
Grand-Saconnex	1	1	2
Meyrin	5	14	19
Vernier	0	2	2
Versoix	4	9	13
Total	14	32	46

PRO SENECTUTE
L'Oasis
FOYER DE JOUR

Présences :
En 2022, nous avons assuré **248** jours ouvrables.

Nous avons accueilli **55** bénéficiaires sur l'année, dont **18** nouvelles admissions.

	Hommes	Femmes	Total
Nombre de clients	17	38	55
Nombre de journées	—	—	2 573
Jours ouvrables	—	—	248

Taux d'occupation : **69 %**

Tranches d'âges :

Tranches d'âge	Hommes	Femmes	Total
Moins de 65 ans	0	0	0
65 - 69 ans	1	1	2
70 - 74 ans	2	4	6
75 - 79 ans	6	6	12
80 - 84 ans	4	7	11
85 - 89 ans	2	10	12
90 ans et plus	2	10	12
Total	17	38	55

Provenances :

Provenances	Hommes	Femmes	Total
Champel	5	11	16
Cité	0	1	1
Eaux-Vives Sud	0	3	3
Jonction	1	1	2
Plainpalais	5	9	14
Hors secteur	6	13	19
Total	17	38	55

PRO SENECTUTE
Soubeyran
FOYER DE JOUR

Présences :
En 2022, nous avons eu **248** jours ouvrables.

Nous avons accueilli **77** bénéficiaires sur l'année, dont **29** nouvelles admissions.

	Hommes	Femmes	Total
Nombre de clients	28	49	77
Nombre de journées	—	—	2 036
Jours ouvrables	—	—	248

Taux d'occupation : **55 %**

Tranches d'âges :

Tranches d'âge	Hommes	Femmes	Total
Moins de 65 ans	0	0	0
65 - 69 ans	0	2	2
70 - 74 ans	4	4	8
75 - 79 ans	3	9	12
80 - 84 ans	10	12	22
85 - 89 ans	7	12	19
90 ans et plus	4	10	14
Total	28	49	77

Provenances :

Provenances	Hommes	Femmes	Total
Aïre (vernier)	0	0	0
Châtelaine (Vernier)	1	3	4
Grottes (GE)	6	4	10
Le Lignon (Vernier)	1	6	7
Pâquis (GE)	5	7	12
Saint-Jean (GE)	3	9	12
Servette/ Petit-Saconnex (GE)	12	20	32
Total	28	49	77

PRO SENECTUTE
Domaine Activités



Gym Seniors est devenu le domaine Activités. Il s'est agi de fédérer sous cette nouvelle appellation les efforts dispensés pour développer l'offre déjà existante avec « Mouvement et sport », ainsi que les activités « Culture et rencontre » et « Formation et information ». L'équipe a été renforcée par l'engagement d'un nouveau directeur qui s'appuie sur l'expérience de l'équipe actuelle et sur des partenariats afin de proposer aux seniors de nouvelles possibilités d'utiliser leurs compétences, de se cultiver, de participer à des activités ou de créer de nouvelles appartenances.

L'offre « Mouvement et sport » consiste en plus de 200 cours proposés dans 32 communes du canton de Genève. En collaboration avec un réseau de quelque 63 moniteurs et monitrices ainsi qu'avec nos partenaires, le domaine Activités assure l'organisation et la qualité de cours qui permettent, dans un cadre adapté et régulier, d'améliorer sa condition physique et de créer de nouveaux liens.

L'entraînement des capacités physiques (force, endurance et coordination principalement) et mentales (confiance en soi, notamment) permet de lutter efficacement contre le risque de chute. Il est prouvé que la pratique régulière d'une activité physique permet de prévenir de façon significative les risques de maladies cardiovasculaires, de différents types de cancers, du diabète et de la dépression notamment.

Partenariat avec Léman bleu : « Ça bouge à la maison »

Six jours par semaine, Léman bleu diffuse à 14h30 l'émission « Ça bouge à la maison », produite et réalisée par les organisations de Pro Senectute en Suisse romande. Le travail d'écriture des introductions et conclusions est organisé par Mystik SA (maison de production liée à Canal Alpha) et les professionnels de Pro Senectute Arc Jurassien.

En 2022, l'audience de ces émissions était de plus de 7 558 téléspectateurs par semaine et s'approchait parfois des 20 000. Fort de ce succès, Léman bleu nous a proposé un autre partenariat pour produire un nouveau projet. Il s'agit du magazine « Demain » consacré à la vie quotidienne des seniors. La première émission a été diffusée en décembre 2022 et l'audimat dépasse déjà celui de « Ça bouge à la maison ».

Le domaine Activités de Pro Senectute Genève, tel que nouvellement créé à l'automne 2022, proposera bientôt une offre « Mouvement et sport » ainsi qu'une première offre « Culture et rencontre » aujourd'hui encore en construction. Le futur volet « Formation et information » comprendra une offre que nous entendons développer sur la base d'une phase préalable d'évaluation des besoins conduite auprès des bénéficiaires de la CSI.

Pierre Thétaz
Directeur du Domaine activités



*du lundi au vendredi à 14h30



Comptes

Présentation des Comptes

Enjeux de la Consultation sociale individuelle

Pro Senectute Genève est lié par un contrat de subventionnement à l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) qui couvre le financement de la Consultation sociale individuelle à hauteur de 50% des charges. Ce subventionnement permet en outre de maintenir également les cours de sport et de mouvement à un prix abordable.

En 2022, la baisse de fréquentation des foyers de jour durant la période pandémique de la Covid-19 s'est traduite par un déficit en partie couvert par le Département de la sécurité, de la population et de la santé (DSPS).

A Genève, la loi sur la répartition des tâches entre le Canton et les communes, entrée en force le 1^{er} janvier 2017, stipule que l'accompagnement des personnes âgées incombe aux communes. En 2022, le financement de la Consultation sociale individuelle a été en très grande partie couvert par le fonds intercommunal de l'Association des Communes Genevoises (ACG), et ce à concurrence d'environ un million de francs. Le nombre de personnes âgées s'adressant à Pro Senectute Genève étant en forte progression, les prestations de la Consultation sociale individuelle ont sensiblement augmenté et les charges de son fonctionnement n'ont ainsi pas pu être couvertes dans leur intégralité.



Pour 2023, des discussions sont toujours en cours avec chacune des 45 communes après l'adoption, le 2 septembre 2022, du règlement d'application de la LRT-1, en vue de pérenniser le financement résiduel de la Consultation sociale individuelle.

Stephen Sola
Directeur des Services transversaux



Bilan

ACTIF	FONDATION* 2022	ASSOCIATION* 2021
Trésorerie	1 936 094	1 708 885
Créances	237 197	363 622
Actifs de régularisation	458 766	360 677
Actifs de régularisation	2 632 057	2 433 184
Immobilisations financières	3 523 188	4 588 852
Immobilisations corporelles	2 617 177	2 702 965
Immobilisations corporelles immeuble	4 590 072	4 687 696
Immobilisations incorporelles	154 551	92 286
Total actifs immobilisés	10 884 988	12 071 799
Total actif	13 517 045	14 504 984

PASSIF	FONDATION* 2022	ASSOCIATION* 2021
Capitaux étrangers à court terme	1 117 688	1 204 099
Capitaux étrangers à long terme	3 839 455	4 028 357
Capital des fonds affectés	4 189 802	4 084 261
Capital de l'association	4 370 099	5 188 267
Total passif	13 517 045	14 504 984

* L'Association Pro Senectute Genève a transféré ses actifs et passifs à la Fondation Pro Senectute Genève-Carouge à Carouge au 1er janvier 2022.

Les données 2021 de l'Association ne sont donc présentées que pour faciliter la comparaison, la Fondation ne disposant pas d'antériorité légale.

Compte de résultat

+	2022	2021
Contributions de la Confédération	1 983 715	1 973 152
Fonds fédéraux pour aides financières individuelles	906 812	801 725
Contributions cantonales	3 269 422	3 164 576
Contributions communales	1 010 707	18 048
Recettes des prestations de service	1 027 103	668 032
Dons, legs et collectes de fonds	502 298	809 934
Autres produits d'exploitation	291 516	1 500 000
Contributions des partenaires privés	190 406	281 544
Résultat financier	0	170 765
Utilisation de nos fonds	1 064 076	58 189
Part du résultat des foyers revenant à l'Etat de Genève	55 375	1 118 382
Total des produits	10 301 430	9 356 000

-	2022	2023
Aides financières individuelles sur fonds fédéraux	788 040	699 563
Aides financières sur fonds privés	135 281	115 836
Charges de projet « Aides financières »	129 857	-
Charges de projet « Foyers de jour »	3 617 196	3 563 273
Charges de projet « Consultations sociales individuelles »	3 023 087	3 009 726
Charges de projet « Proches Aidants »	279 279	295 311
Charges de projet « Domaine Activités »	1 012 138	744 982
Charges administratives	483 430	497 395
Charges de recherche de fonds	88 552	25 877
Résultat financier	393 121	-
Attribution aux fonds	351 449	404 037
Total des charges	10 301 430	9 356 000
Résultat de l'exercice	0	0

Les charges liées à la recherche de fonds, charges de publicité générale et charges administratives sont calculées et publiées selon la méthode ZEW0.

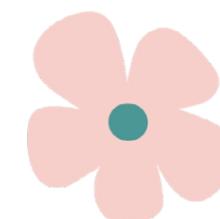
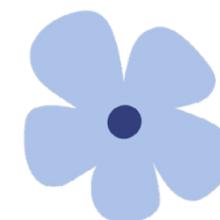
Le rapport de l'organe de révision 2022 est publié sur notre site internet

Nos chaleureux remerciements à tous nos partenaires

- Acqua e Sale
- Acuitis
- Alzheimer Genève
- Association des médecins du canton de Genève (l'AMGe) et les médecins traitants du canton
- Association genevoise des foyers pour personnes âgées
- Association transports et environnement (ATE)
- Association Viva
- Bains de Saillon SA
- Bureau d'architectes Ruffieux-Chehab
- Bus Unité Prévention Parcs – BUPP (FASe)t
- Caritas
- Centre de la Roseaie
- Centre Social Protestant (CSP)
- Cité Générations
- Cité Seniors
- Clubs d'aînés-es du canton
- Communauté des Religieuses Trinitaires
- Communes d'Aire-la-Ville, Anières, Avully, Avusy, Bardonnex, Bellevue, Bernex, Carouge, Cartigny, Céligny, Chambésy, Chancy, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Choulex, Collex-Bossy, Collonge-Bellerive, Cologny, Confignon, Corsier, Dardagny, Genthod, Grand-Lancy, Gy, Hermance, Jussy, Laconnex, Le Grand-Saconnex, Meinier, Meyrin, Onex, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates, Presinge, Puplinge, Russin, Satigny, Soral, Thônex, Troinex, Vandoeuvres, Vernier, Versoix, Veyrier.
- Croix-Rouge genevoise
- De Facto Communication & Relations Publiques
- Département de la cohésion sociale (DCS)
- Département de la sécurité, de la population et de la santé (DSPS)
- Directeur-trices des organisations cantonales de Pro Senectute
- Direction de l'EMS Bon-Séjour
- Direction de l'EMS de Fort-Barreau
- Direction de l'EMS Les Pervenches
- Direction générale de la santé (DGS)
- EMS en partenariat avec le domaine Activités
- Fédération genevoise des établissements médico-sociaux (Fegems)
- Fiduciaire Bonnefous SA
- Fondation Ancrage
- Fondation Appuis Aux Aînés
- Fondation Auguste Roth
- Fondation BNP Paribas
- Fondation carougeoise pour le logement des personnes âgées (FCLPA)
- Fondation des Logements pour Personnes Agées ou Isolées (FLPAI)
- Fondation Hans Nater
- Fondation Hatt-Bucher
- Fondation Hébé
- Fondation Hélène et Victor Barbour
- Fondation Horizons Lointains
- Fondation Leenaards
- Fondation Lord Michelham of Hellingly
- Fondation Manpower

Nos chaleureux remerciements à tous nos partenaires

- Fondation Philanthropique Famille Sandoz
- Fondation pour Genève « Fonds Georges Junod »
- Générations
- Généreux donateur conseillé par CARIGEST SA
- Genève Home Information (GHI)
- Genève-Médecins (GE-MED)
- Haute Ecole de Travail Social (HETS)
- Heidi News
- Hôpitaux universitaires de Genève (HUG)
- Hospice général
- Hôtel du Lac à Crans-Montana
- Hôtel Métropole Genève
- hy-phen
- IEPA en partenariat avec le domaine Activités
- Imprimerie Chapuis
- Institution de maintien à domicile (imad)
- L'œil Imprimerie
- La Tribune de Genève
- Léman Bleu
- Loterie Romande
- Maison de quartier de Lancy – Tacchini
- Maison de quartier des Acacias
- Mediphy
- MyPhysio
- Notaires à Carouge
- Office cantonal des assurances sociales (OCAS)
- Paperforms SA
- Pharmacie populaire
- Plateforme du réseau seniors Genève
- Police cantonale de Genève
- Police municipale de la Ville de Genève
- POLOMARCO
- Pro Senectute Suisse
- Radio Cité
- Radio Lac
- Service de l'assurance maladie (SAM)
- Service des prestations complémentaires (SPC)
- Service du médecin cantonal
- Services Industriels de Genève (SIG)
- Superposition
- Transports Publics Genevois (TPG)
- Une fondation privée genevoise
- Université de Genève (UNIGE)
- Ville de Genève et son service social
- VinCrea
- Waeber Avocats
- Walter Schmid
- Nos généreux donateurs individuels et mécènes.





Pro Senectute Genève

Route de Saint-Julien 5 B
1227 Carouge
022 807 05 65
info@ge.prosenectute.ch
www.ge.prosenectute.ch

Pour soutenir :
IBAN : CH78 0078 8000 Z155 0332 8



**Votre don en
bonnes mains.**